

HOTEL ROYAL VEZERE ***

Place de l'Hôtel de Ville
24260 LE BUGUE

TELEPHONE : +33 (0)5 53 07 20 01 - FAX : +33 (0)5 53 03 51 80

EMAIL : reservation@hotel-royal-vezere.com SITE : www.hotel-royal-vezere.com



TARIFS GROUPES 2019 (euros)

Prix B&B par personne et par jour en chambre double				
Chambre et petit déjeuner	01/04 – 31/05 01/10 – 31/10	01/06 – 31/07	01/08 - 21/08	22/08 - 30/09
1 NUIT	48,35	54,65	61,25	55,95
2 NUITS (par nuit)	47,05	51,00	58,35	52,40
3/4 NUITS (par nuit)	46,00	49,75	57,00	51,25
5 NUITS ET + (par nuit)	44,70	48,65	55,85	50,10
Prix DEMI-PENSION (hors suppléments) par personne et par jour en chambre double				
1 NUIT	67,20	74,05	81,85	74,90
2 NUITS (par nuit)	66,00	70,30	78,90	71,30
3/4 NUITS (par nuit)	64,80	69,20	77,70	70,15
5 NUITS ET + (par nuit)	63,60	68,10	76,45	68,95
SUPPLEMENT SINGLE PAR JOUR				
	25,85	25,85	29,65	25,85
Suppléments par personne :				
Fromage : 3 €				
¼ de vin : 3,50 €				
Apéritif : Kir vin blanc toasts campagnards : 4 €				
Kir vin blanc amuse-bouches : 7,50 €				
Vin de noix ou soupe de champagne avec toasts campagnards : 5 €				
Café : 1.50 €				

Possibilité pension complète

PORT BAGAGE (par personne) 3,25

TAXE DE SEJOUR (Une légère hausse peut être appliquée) 1,00

GRATUITE : 1 en chambre double pour 20 payants

REGLEMENT :

Versement des arrhes : Afin que la réservation du groupe soit ferme et définitive, nous demandons 50 % du montant total de la facture à la réservation et le solde au départ du groupe, sauf accords spéciaux.

Nos prix sont nets, commission déduite. Logement en chambre bain /ou douche et wc privés. Toutes sont équipées de télévision écran plat, téléphone réseau direct, bureau, minibar, sèche cheveux et wifi gratuit.

Petit-déjeuner servi sous forme de buffet : pain, pain brioché, pain de mie complet, viennoiseries, beurre, confiture, céréales, fruits frais, jus de fruits, salade de fruits, fruits secs, yaourt, œufs durs, œufs brouillés, fromage, fromage blanc, charcuterie, pain d'épices, cakes, thé, café, lait, chocolat chaud.

Conditions d'annulation : Tout groupe pourra être annulé par l'une ou l'autre des parties. Cependant l'hôtelier se réserve le droit de garder le versement des arrhes pour toute annulation d'un groupe intervenant avant l'arrivée prévue (Article 1590 du code civil). L'hôtelier peut en plus facturer 60 % du montant total de la facture si l'annulation intervient entre 90 et 60 jours avant l'arrivée prévue, 80 % entre 59 et 15 jours, 90 %, entre 14 et 2 jours et 100 % moins de 24 heures.

Médiation à la consommation : Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75823 Paris Cedex 17 www.mtv.travel